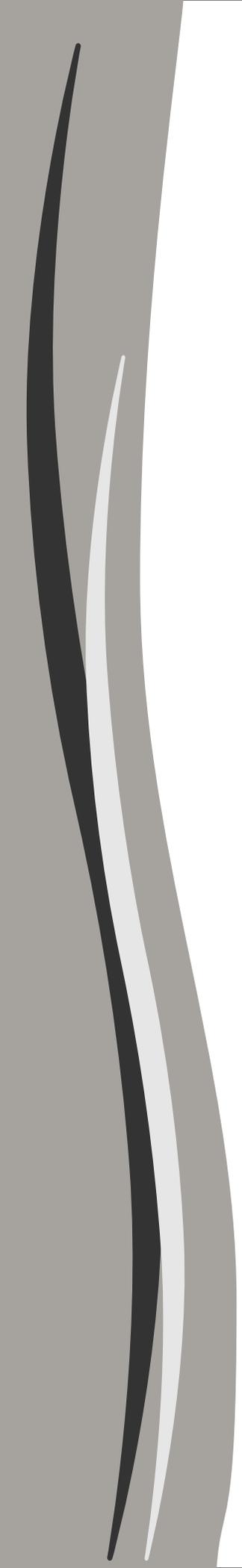


**PLAN DIRECTEUR
ET CADRE D'ANALYSE
DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS
DE LA VILLE DE SHERBROOKE**

Juin 2006



**PLAN DIRECTEUR
DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS
DE LA VILLE DE SHERBROOKE**

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA CULTURE	2
2.	RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE JUSQU'À AUJOURD'HUI	4
3.	MISE EN CONTEXTE DU PRÉSENT RAPPORT	5
4.	PLAN DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS	5
4.1	CENTRE DES ARTS DE LA SCÈNE JEAN-BESRÉ (PRODUCTION) (CASJB)	5
4.2	RÉVISION DU STATUT DES PROJETS	5
4.3	PRIORITÉ DES PROJETS DE TYPE « INSTIGATEUR »	8
4.4	PRIORITÉ DES PROJETS DE TYPE « PROMOTEUR »	10
4.5	PROJETS NON INTÉGRÉS AU PLAN DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS	11
4.6	PLAN D'INVESTISSEMENT DE 2006 À 2009	12
5.	CONCLUSION	13

1. Mot de la présidente du comité de la culture

À titre de présidente du comité de la culture, j'ai le plaisir aujourd'hui de déposer au conseil municipal la proposition du comité de la culture quant à l'approche stratégique pour l'établissement de priorités et de réalisation des projets d'équipements culturels à la Ville de Sherbrooke pour la prochaine décennie.

Ces recommandations se veulent en continuité avec le précédent rapport déposé en février 2006 lequel faisait état :

- du cadre d'analyse des projets déposés par le milieu dans le cadre d'une consultation publique;
- du cadre de référence adressé aux arrondissements pour les projets de proximité;
- du cadre de référence adressé au conseil municipal pour les projets municipaux;
- d'une analyse des projets pour valider ou invalider la pertinence de la problématique soumise ou encore pour orienter le processus de réalisation de ceux-ci à partir du cadre de référence.

À la demande du conseil municipal et à la suite d'une tournée auprès des conseils des arrondissements concernés par certains projets et un retour au comité de la culture le 24 mai dernier, c'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui une proposition d'une approche stratégique de réalisation des projets laquelle inclut un programme d'établissement des priorités.

Il va de soi que le précédent rapport, déposé en février 2006, fait partie intégrante de celui déposé aujourd'hui.

Un projet conséquent

À l'exemple des projets de développement qui se sont réalisés au cours des dernières années sous la responsabilité du comité de la culture, l'établissement d'un plan directeur des équipements culturels est un des moyens d'accomplissement de la mission culturelle que la Ville s'est donné, à savoir : (...) *faciliter l'accès à la culture à tout citoyen désireux d'en bénéficier*¹.

La présidente du comité de la culture,



Chantal L'Espérance

2. Rappel des grandes étapes de la démarche jusqu'à aujourd'hui

- Hiver et printemps 2005 : invitation aux arrondissements, aux institutions d'enseignement et aux organismes culturels reconnus à décrire les problématiques relatives à leur secteur d'activité et à présenter un projet d'équipements culturels pouvant les résoudre.
- Les 30 mai et 3 juin 2005 : audiences publiques où 17 projets furent soumis à la suite du processus d'appel de projets.
- Le 27 septembre 2005 : dépôt des recommandations du comité de la culture au comité exécutif en dossier d'analyse. Le dossier est reporté après les élections.
- Le 28 février 2006 : dépôt des recommandations au nouveau comité exécutif en dossier d'analyse. Le dossier sera acheminé au comité plénier.
- Le 13 mars 2006 : dépôt des recommandations au comité plénier. Une tournée des arrondissements devra être faite et un plan d'équipements culturels devra être élaboré avec des priorités.
- Mars et avril 2006 : tournée des arrondissements visés par les projets soumis.
- Le 24 mai 2006 : comité de la culture.
- Juin 2006 : comité plénier.

3. Mise en contexte du présent rapport

Le présent rapport se situe en continuité de la démarche entreprise depuis le printemps 2005, l'objectif étant d'adopter une stratégie de réalisation laquelle doit intégrer une approche par priorité.

La portée du présent rapport est pour une période minimale de 10 ans.

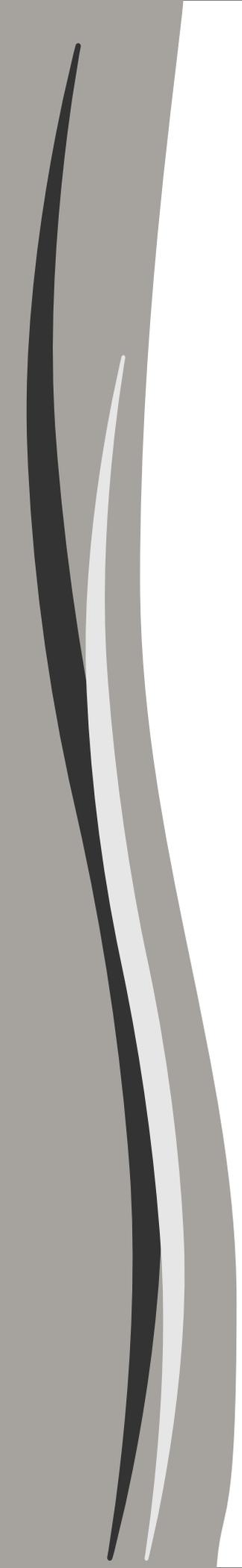
4. Plan directeur des équipements culturels

4.1 Centre des arts de la scène Jean-Besré (production) (CASJB)

- Dernier projet du plan directeur de 1987.
- Ce projet, ayant passé toutes les étapes d'analyse, d'établissement des priorités et de financement, sauf pour les coûts additionnels, devra être considéré comme prioritaire à l'intérieur du présent plan.
- Deuxième appel d'offres à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre 2006. Échéancier : décision automne 2006, réalisation 2007.

4.2 Révision du statut des projets

Avant de présenter la stratégie de réalisation, il y a lieu de réviser le statut des projets. En effet, lors des audiences publiques chacun des organismes s'est défini comme « promoteur » ou « instigateur ». Le comité d'analyse n'a pas cru bon de réviser le statut proposé concentrant ses efforts à définir le cadre d'analyse et de référence.



À l'étape de définition d'une stratégie de réalisation et de l'établissement des priorités des projets, la révision du statut des organismes en rapport avec le projet proposé est un préalable qui doit être fait parce qu'il aura une incidence sur les suites.

Promoteur : l'initiateur d'un projet d'équipements culturels à vocation publique, excluant de nature commerciale de type lucratif, chargé de sa réalisation et qui investit une somme représentant un minimum de 10 % des coûts.

La nuance qu'il faut ajouter aujourd'hui est celle-ci : « ou qui s'inscrit dans un financement nécessitant un partenariat ». Par exemple, un organisme à but non lucratif qui est propriétaire de son bâtiment, même s'il n'a pas de contribution financière à 10 %, doit être responsable de sa réalisation et trouver un partenariat dans le financement de son projet.

La Ville de Sherbrooke, dans ce cas, n'a pas à se substituer à l'organisme comme promoteur, mais plutôt à se positionner comme un des partenaires du projet.

Instigateur : l'initiateur d'un projet d'équipements culturels à vocation publique qu'il soumet en vue d'inciter la Ville, un organisme ou un regroupement d'organismes à en devenir le promoteur.

Charte de révision du statut des organismes en lien avec le projet présenté

- Notes :
- En ce qui concerne les arrondissements, seul le projet établi par l'arrondissement sera révisé.
 - En ce qui concerne le volet municipal, le ou les projets réalisés à ce jour ne sont pas inscrits dans la liste.

Nom du projet	Nom de l'organisme	Statut proposé par l'organisme		Statut recommandé par le comité de la culture	
		promoteur	instigateur	promoteur	instigateur
Maison de la culture	Comité art et culture de Fleurimont		✓		✓
Hivernisation (sic) de la Grange rouge	Centre culturel et du patrimoine Uplands	✓		✓	
Aménagement du centre culturel de l'arrondissement	Comité art et culture de Rock Forest		✓		✓
Construction d'une salle multifonctionnelle à vocation culturelle	École Mitchell-Montcalm		✓	✓	
Réaménagement et dynamisation	Société des activités du centre-ville de Sherbrooke (Théâtre Granada)		✓	✓	
Aménagement d'un atelier-résidence	RACE	✓		✓	
Agrandissement de la réserve du musée	Musée des beaux-arts de Sherbrooke		✓	✓	
Centre des arts de la scène Jean-Besré (diffusion) (CASJB)	Regroupement des compagnies résidentes du CASJB	✓		✓	
Salle de concert à vocation communautaire et académique	Université de Sherbrooke et Festival concours de musique de Sherbrooke et de l'Estrie	✓		✓	
Ajout d'équipements	La Nef, centre d'arts		✓	✓	
Salle d'exposition multifonctionnelle	Salon du livre de l'Estrie Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie		✓		✓
Carrefour de l'information des Cantons-de-l'Est	Université Bishop's	✓		✓	

4.3 Priorité des projets de type « instigateur »

À partir de l'exercice de révision du statut des organismes en lien avec le projet présenté, nous constatons, à part le projet du CASJB déjà traité précédemment, qu'il y a trois projets qui interpellent directement la Ville de Sherbrooke dans leur mise en œuvre, à savoir :

- Salle d'exposition multifonctionnelle (Salon du livre de l'Estrie et Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie).
- Aménagement du centre culturel de l'arrondissement/Comité art et culture de Rock Forest (arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville).
- Maison de la culture/Comité art et culture de Fleurimont (arrondissement de Fleurimont).

La stratégie pour établir la priorité des projets est :

- Salle d'exposition multifonctionnelle :
 - maintenir la communication avec les deux organismes concernés;
 - financer les améliorations de l'édifice d'Expo-Sherbrooke à même le budget voté annuellement à cet effet;
 - amélioration déjà entreprise en 2006 et à poursuivre en 2007, 2008 et 2009.

- Aménagement du centre culturel de l'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville :
 - Ce projet au cœur de la vie culturelle de proximité, qui consiste davantage en un réaménagement intérieur du bâtiment ainsi qu'à l'ajout de certains équipements spécialisés, est suffisamment avancé (localisation, étude des besoins, devis préliminaire, etc.) pour être intégré comme projet prioritaire après le CASJB. Évaluation des coûts : 350 000 \$ (la mise à jour de l'évaluation financière sera nécessaire).

Note : L'arrondissement devra se préoccuper des coûts de gestion, de programmation et de promotion.

- Maison de la culture/arrondissement de Fleurimont :
 - projet central pour la vie culturelle de proximité;
 - projet qui doit démarrer à court terme, mais qui verra son aboutissement dans deux ou trois ans.

Les étapes à franchir pour l'arrondissement :

- former un comité du projet représentatif du partenariat qu'on souhaite et en définir son mandat;
- désigner une ressource administrative responsable du projet;
- prendre les décisions suivantes :
 - bureaux de l'arrondissement,
 - point de services/bibliothèque municipale,
 - activités d'initiation/formation vs diffusion,
 - localisation,
 - étude des besoins,
 - plans préliminaires et évaluation budgétaire,
 - financement,
 - plans et devis de construction,
 - appel d'offres.

La Ville de Sherbrooke devra prévoir un budget d'accompagnement en 2007 et en 2008 selon l'évolution du dossier.

4.4 Priorité des projets de type « promoteur »

La stratégie pour établir la priorité des projets de type « promoteur » a été définie dans le premier rapport du comité de la culture, à savoir :

Que le Plan des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke n'indique aucune priorité en ce qui a trait à la réalisation des différents projets de type « promoteur » qui y figurent. En effet, la rapidité de concrétisation des projets dépendra nécessairement de la conjoncture qui sera influencée, favorablement ou défavorablement, par différents facteurs, notamment l'implication des promoteurs, la capacité financière des partenaires sollicités et l'urgence de la problématique à résoudre.

Cette stratégie s'appliquera donc pour les projets suivants :

- Aménagement d'un atelier-résidence/RACE (2007).
- Hivernisation (sic) de la Grange rouge/Centre culturel et du patrimoine Uplands.
- Construction d'une salle multifonctionnelle/École Mitchell-Montcalm.
- Réaménagement et dynamisation/Société des activités du centre-ville de Sherbrooke.
- Agrandissement de la réserve du musée/Musée des beaux-arts de Sherbrooke.
- Salle de concert à vocation communautaire et académique/Université de Sherbrooke.
- Centre des arts de la scène Jean-Besré (diffusion)/Regroupement des compagnies résidentes au CASJB.
- Ajout d'équipements/La Nef, centre d'arts.
- Carrefour de l'information des Cantons-de-l'Est/Université Bishop's.

À cet égard, la Ville de Sherbrooke pourrait prévoir un budget d'accompagnement pour remplir certaines étapes préliminaires, et ce, toujours dans un esprit de partenariat.

4.5 Projets non intégrés au plan des équipements culturels

Parmi les projets présentés, le comité de la culture recommande que deux projets ne soient pas intégrés au plan des équipements culturels, mais que certains besoins identifiés soient orientés vers d'autres promoteurs. Ces projets sont :

- Ajout d'équipements à l'auditorium Le Ber/École secondaire de La Montée

Le comité de la culture invite l'école secondaire de La Montée à s'asseoir avec le conseil d'arrondissement de Fleurimont afin de regarder les types de partenariat possibles.

Le besoin de l'arrondissement, confirmé par résolution du conseil d'arrondissement, est une maison de la culture pouvant répondre à un certain nombre de besoins définis au point 4.3.

Le type de partenariat à établir entre l'école et l'arrondissement sera conséquent au choix de la localisation de cet équipement.

- Maison des artistes/Artistes-peintres associés de Sherbrooke (APAS)

Le comité de la culture ne retient pas le concept de « maison des artistes », mais invite l'organisme à s'associer à un arrondissement pour le volet formation et à tous les arrondissements en ce qui concerne la diffusion. En effet, la plupart des arrondissements ont un comité culturel et des lieux de diffusion de niveau de proximité qui peuvent bien servir les intérêts de l'organisme en cette matière.

Le comité de la culture recommande que l'APAS prenne à sa charge le volet commercialisation de son activité.

4.6 Plan d'investissement de 2006 à 2009

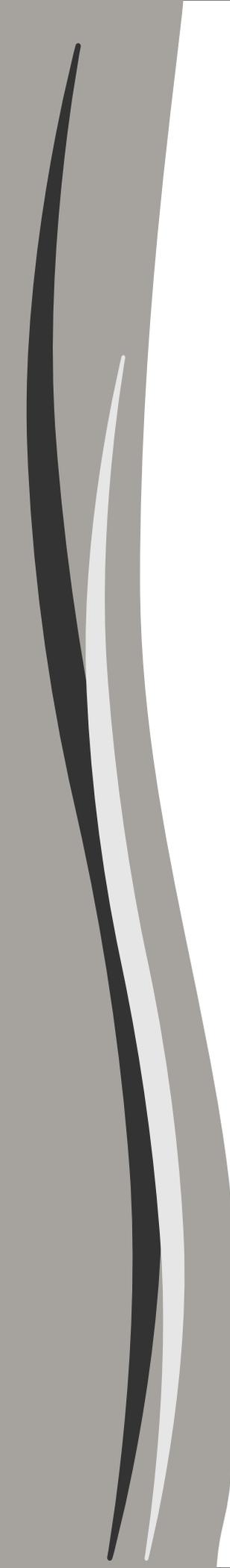
Sur la base des éléments précédents, si nous avons à établir un plan d'investissement pour 2006 à 2009, nous recommanderions :

2006	- Montant à déterminer selon le résultat de l'appel d'offres du CASJB. Échéancier : automne 2006.
2007	- À même le budget de fonctionnement de l'édifice d'Expo-Sherbrooke, poursuivre l'amélioration du bâtiment en tenant compte des recommandations des organismes culturels concernés. - Somme de 350 000 \$ pour le projet de la maison de la culture de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville (à valider par une mise à jour de l'évaluation préliminaire). - Somme de 20 000 \$ pour le projet d'un atelier-résidence/RACE (en plus de la subvention dans le cadre du programme Rénovation Québec). - Somme de 50 000 \$ comme budget de démarrage du projet d'une maison de la culture de l'arrondissement de Fleurimont. - Somme de 30 000 \$ comme budget d'accompagnement de certains projets de type « promoteur » sur une base de partenariat.
2008-2009	- Selon l'évolution des projets de type « instigateur » et « promoteur ». - Somme à préciser en 2007.
2009	- Mise à jour du plan d'investissement pour les années 2010-2013 et recommandations des priorités de réalisation.

À ce plan d'investissement, pourraient s'ajouter les projets de type « promoteur » qui auront passé toutes les étapes pour en assurer leur réalisation (exemple : Théâtre Centennial [achat d'équipements spécialisés et rénovations] Université Bishop's, réalisé en 2006). Conséquemment, le comité de la culture recommande de constituer, en 2007, une enveloppe de 70 000 \$ aux fins de participation financière de la Ville à la réalisation éventuelle de l'un ou de l'autre de ces projets.

5. Conclusion

Le comité de la culture tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce Plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke. La réalisation d'un tel plan permettrait sans aucun doute à la Ville de Sherbrooke, au cours de la prochaine décennie, de renforcer sa personnalité culturelle, au bénéfice de ses citoyens et citoyennes.



CADRE D'ANALYSE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS DE LA VILLE DE SHERBROOKE

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA CULTURE	2
2. MISE EN CONTEXTE – EXTRAITS DE LA POLITIQUE CULTURELLE.....	6
3. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PLAN DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS PROPOSÉ	8
4. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS	9
Comité consultatif	9
Définitions	10
Critères d'analyse des projets d'équipements culturels	11
Étapes de traitement des projets d'équipements culturels	11
5. PRÉSENTATION DES PROJETS	12
Projets d'équipements relevant des arrondissements	12
Projets d'équipements relevant du secteur municipal.....	14
6. ORIENTATION POUR L'ANALYSE DES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS	18
Schéma de l'orientation pour l'analyse des projets d'équipements	19
7. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE LA CULTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE AUX ARRONDISSEMENTS CONCERNÉS	20
8. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE LA CULTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE AU CONSEIL MUNICIPAL	23
9. CONCLUSION	28

1. Mot de la présidente du comité de la culture

Une tradition de bâtisseurs

Il y a à Sherbrooke un parc d'équipements culturels enviable. Il témoigne d'une tradition culturelle bien ancrée chez nous, comme en fait foi la brochure *Histoire culturelle*¹ de la ville de Sherbrooke qu'a rédigée, à titre de document d'appoint à la politique culturelle adoptée le 17 mars 2003, M. Antoine Sirois.

L'histoire des grands comme des petits faits et gestes de l'humanité ne s'apparente jamais à un long fleuve tranquille. Dans tous les domaines, il y a des avancées spectaculaires, des périodes de stagnation, des reculs et des relances. L'implantation d'équipements culturels à Sherbrooke, comme partout ailleurs au Québec, a connu ces différentes phases d'évolution imposées par une conjoncture sociale, économique, politique et culturelle en perpétuelle transformation. Sur ce sujet de la conjoncture, M. Sirois rappelle, dans la brochure mentionnée plus haut, un tournant politique majeur qui a contribué à rendre celle-ci favorable à l'édification d'équipements culturels au Québec. Ce tournant, c'est l'apport des villes et des municipalités au développement de la culture dans toute sa diversité : *Les interventions actives, constantes et structurées des villes dans le développement culturel est un phénomène relativement récent. Elles remontent surtout aux années 1960 pour ensuite croître et se généraliser dans les années 1980 et 1990*².

Nous savons aujourd'hui qu'à la suite de cette prise en charge rehaussée du développement culturel par le secteur public, notamment au palier municipal, la construction de lieux à vocation culturelle au Québec a connu une forte progression, soit au cours des 25 dernières années.

¹*Histoire culturelle Sherbrooke, ville de culture, synthèse historique* rédigée par M. Antoine Sirois avec le concours de M. André Tessier, publication de la Ville de Sherbrooke, mai 2003, 76 p.

²op. cit. , p. 60.

L'exemple de Sherbrooke

En 1983, Sherbrooke fut la première ville au Québec à se doter d'une politique culturelle. Dans la foulée de cette réalisation marquante, elle adopta, en 1987, un Plan directeur des équipements culturels. Ce plan, élaboré à la suite de consultations menées auprès du milieu culturel et de la population, annonçait le début d'une ère nouvelle à Sherbrooke. En effet, quelque 25 années plus tard, on constate que sa mise en application a considérablement transformé l'image du centre-ville qui table, depuis les années 1980, sur sa vocation de pôle culturel pour se développer. Aussi, la Ville, en partenariat la plupart du temps avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, y a concentré ses investissements en matière de nouveaux équipements culturels.

Dès lors, conformément au plan établi en 1987 (mis à jour en 1999), on a vu s'implanter ou se relancer au centre-ville :

- la bibliothèque municipale Éva-Senécal;
- le Musée des beaux-arts de Sherbrooke;
- le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke;
- le Musée de la nature et des sciences;
- le Théâtre Granada.

Il ne manque à cette liste que le Centre de production des arts de la scène dont la réalisation figurait dans le plan. Ce sera chose faite très bientôt, puisqu'il est assuré que le Centre des arts de la scène Jean-Besré sera érigé au coin des rues Aberdeen et du Dépôt en 2006. La Ville a également contribué à la rénovation de la salle Maurice-O'Bready du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke où sont présentés les grands noms du monde du spectacle, de même que les productions à grand déploiement.

Ces investissements de plusieurs millions de dollars ont eu l'effet escompté : selon les données fournies par le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Sherbrooke figurait, en 2002, au deuxième rang au Québec pour la participation de ses citoyens aux activités culturelles, avant Montréal et après Québec³.

³Garon, Rosaire, *La culture de ville en ville indicateurs de participation aux activités culturelles*, ministère de la Culture et des Communications, document dactylographié, 16 p., Colloque les Arts et la Ville, Sherbrooke, octobre 2002.

Nouvelle réalité, nouveau plan

À l'occasion de l'élaboration de sa politique culturelle, la Ville a pris acte du fait que le Plan directeur des équipements culturels de l'ancienne Ville de Sherbrooke était à toute fin pratique complété et s'est engagée, conséquemment, à (...) *préparer un nouveau plan directeur en regard de la réalité actuelle de la Ville*⁴.

Effectivement, la réalité culturelle actuelle, découlant du regroupement municipal de 2002, a considérablement changé la donne et, de ce fait, ouvre une perspective nouvelle en matière d'ajouts d'équipements culturels sur le territoire de la ville. Aussi, la politique culturelle est claire sur ce sujet : (...) *le regroupement municipal impose à présent d'établir une adéquation nouvelle entre les équipements culturels et les besoins collectifs, notamment ceux de proximité*⁴.

Les travaux qui doivent mener à l'adoption par la Ville d'un plan directeur des équipements culturels pour les dix prochaines années (2005 à 2015), ont tenu compte des données suivantes :

- la politique culturelle de la Ville;
- les compétences dévolues aux différentes instances municipales, notamment les arrondissements, concernées par l'implantation d'équipements culturels;
- l'établissement de partenariats, le cas échéant.

⁴Politique culturelle Sherbrooke, ville de culture, publication de la Ville de Sherbrooke, mai 2003, p. 22.

Un processus éprouvé

En procédant par appel de projets, le comité de la culture de la Ville de Sherbrooke a réitéré une approche gagnante. En effet, outre que cette façon de faire a donné d'excellents résultats en 1987, les principes qui sous-tendent cette méthode demeurent tout aussi valables aujourd'hui :

- rigueur administrative;
- transparence de la démarche;
- concertation étendue;
- soutien aux promoteurs;
- efficience du Plan directeur des équipements culturels.

Un projet conséquent

À l'exemple des projets de développement qui se sont réalisés au cours des dernières années sous la responsabilité du comité de la culture, l'établissement d'un plan directeur des équipements culturels est un des moyens d'accomplissement de la mission culturelle que la Ville s'est donné, à savoir : (...) *faciliter l'accès à la culture à tout citoyen désireux d'en bénéficier*⁵.

La présidente du comité de la culture,



Chantal L'Espérance

⁵Politique culturelle Sherbrooke, ville de culture, publication de la Ville de Sherbrooke, mai 2003, p. 13.

2. Mise en contexte

Extraits de la politique culturelle de la Ville de Sherbrooke¹

En janvier 2002, le regroupement municipal qui a donné naissance à la Ville nouvelle de Sherbrooke, la sixième en importance au Québec, a entraîné la mise en place de six arrondissements. Cette structure organisationnelle, près des citoyens, a pour but principal d'assurer à la population une gamme de services de proximité, notamment dans le domaine de la culture, auxquels elle est en droit de s'attendre. Ces services contribuent à garantir aux résidents de chaque arrondissement une qualité de vie qui est en conformité avec leurs aspirations.

Dans le domaine de la culture, il a été convenu que le loisir culturel pratiqué à l'échelle de l'arrondissement constituait un service de proximité. On entend par loisir culturel, d'une part, une pratique amateur visant l'initiation – à différents degrés de perfectionnement – à un art, à une science ou à une activité socioculturelle (pratique expressive) et, d'autre part, la participation comme lecteur, auditeur, spectateur ou contemplateur d'une œuvre ou d'une réalisation culturelle de toute nature (pratique impressive). Ainsi, les organismes et les équipements de loisirs culturels qui ont une desserte dans l'arrondissement relèvent des conseils d'arrondissements qui ont le mandat de les soutenir ou de les gérer, selon le cas. Par ailleurs, les organismes professionnels et les organismes de loisirs culturels qui oeuvrent à l'échelle municipale ou au-delà, de même que les équipements culturels qui servent à toute la collectivité, relèvent de l'administration centrale.

Cette réalité organisationnelle, résultant du partage des responsabilités entre la Division de la culture du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire et les sections des loisirs et du milieu de vie des arrondissements, a été prise en considération, lors des travaux d'élaboration de la politique culturelle, afin qu'elle soit porteuse de développement pour la vie culturelle sherbrookoise. À cet égard, il est certain que le développement durable de la culture repose grandement sur la vitalité des secteurs économique et social de la ville, et vice-versa.

¹Politique culturelle Sherbrooke, ville de culture, publication de la Ville de Sherbrooke, mai 2003.

Orientation 1 (extrait)

Reconnaître le rôle de maître-d'œuvre des organismes en matière de développement culturel; en parallèle, assumer la réalisation de projets d'intérêt collectif.

Orientation 3 (extraits)

Créer un contexte favorable à la participation des citoyens aux activités culturelles.

En conséquence,

- elle proposera (la Ville), à même les structures existantes, la mise en place d'un réseau de lieux dédiés à la pratique culturelle dont certains, qui donneront principalement des services de proximité, relèveront des conseils d'arrondissements;
- elle développera différents pôles culturels, notamment celui du centre-ville;
- elle privilégiera l'implantation au centre-ville des équipements culturels majeurs.

Orientation 8 (extraits)

Compléter le parc d'équipements culturels du plan directeur en cours et préparer un nouveau plan directeur en regard de la réalité culturelle actuelle de la ville.

En conséquence,

- elle facilitera le cheminement du dossier d'amélioration des espaces et des équipements du Théâtre Centennial;
- elle maximisera l'utilisation des lieux culturels existants;
- elle établira un plan directeur des équipements culturels visant le réaménagement d'espaces, de lieux ou d'édifices disponibles ou la mise en chantier de nouveaux équipements répondant aux besoins de développement du milieu culturel.

Orientation 9 (extraits)

Susciter la participation des citoyens corporatifs à la réalisation du dessein culturel.

En conséquence,

- elle poursuivra, en collaboration avec ses partenaires actuels, le projet d'implantation d'une résidence d'artistes.

3. Objectifs généraux du Plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke proposé

La Ville de Sherbrooke désire se doter d'un outil de planification en matière d'équipements culturels. Cet outil, qui couvrira un horizon de dix ans, concerne la construction de nouveaux lieux, l'aménagement de lieux existants, l'ajout d'équipements spécialisés, et ce, sur l'ensemble du territoire de la ville.

S'inscrivant dans la démarche entreprise avec la mise en application de sa politique culturelle, la Ville de Sherbrooke élabore un plan directeur des équipements culturels en visant l'atteinte des objectifs suivants :

- Inventorier les besoins en matière d'équipements culturels;
- Établir une adéquation nouvelle entre les équipements culturels et les besoins collectifs, notamment ceux de proximité (c'est-à-dire desservant majoritairement les citoyens de l'arrondissement où se trouve l'équipement);
- Favoriser la mise à niveau ou l'implantation d'équipements culturels de qualité pour la pratique professionnelle.

Et ce, en vue de faciliter l'accès à la culture à tout citoyen désireux d'en bénéficier.

4. Processus d'élaboration du Plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke

Le comité de la culture de la Ville de Sherbrooke a procédé à la préparation du projet de Plan directeur des équipements culturels dans une volonté claire de capitaliser sur les forces vives du milieu culturel.

À l'hiver et au printemps 2005, les arrondissements, les institutions d'enseignement et les organismes culturels reconnus par la Ville de Sherbrooke ont été invités à décrire les problématiques relatives à leur secteur d'activité et à présenter un projet d'équipements culturels pouvant les résoudre.

Comité consultatif

Un comité consultatif – formé de M^{mes} Chantal L'Espérance, présidente du comité de la culture, Diane Pelletier, directrice de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de la Culture et des Communications du Québec, Gertrude Savoie, directrice générale du Conseil de la culture de l'Estrie, et de MM. Marc Latendresse, directeur du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Sherbrooke, et Pierre Auger, directeur de l'arrondissement de Brompton, – a entendu en audiences publiques, tenues les 30 mai et 3 juin 2005, les promoteurs et instigateurs des 17 projets soumis à la suite du processus d'appel de projets.

Définitions

Admissibilité

Tout organisme ou regroupement d'organismes légalement constitués (notamment les corporations, les sociétés, les coopératives, les institutions d'enseignement, la Ville de Sherbrooke et ses arrondissements) qui répondait à la définition de promoteur ou d'instigateur, et dont le projet se réaliserait sur le territoire de Sherbrooke, pouvait soumettre un projet d'équipements culturels.

Promoteur

Par promoteur, nous entendons : L'initiateur d'un projet d'équipements culturels à vocation publique¹, chargé de sa réalisation et qui investit une somme représentant un minimum de 10 % des coûts.

Instigateur

Par instigateur, nous entendons : L'initiateur d'un projet d'équipements culturels à vocation publique¹, qu'il soumet en vue d'inciter un organisme ou un regroupement d'organismes à en devenir le promoteur.

Projet d'équipements culturels

Par projet d'équipements culturels, nous entendons : La construction d'un nouveau lieu, l'aménagement d'un lieu existant, l'ajout d'équipements culturels spécialisés à vocation publique¹, sur le territoire de Sherbrooke, rencontrant les objectifs généraux et dont le budget de réalisation est supérieur à 50 000 \$.

¹Les projets d'équipements culturels de nature commerciale (à but lucratif) ne sont pas admissibles.

Critères d'analyse des projets d'équipements culturels

- La pertinence de la problématique;
- L'impact prévisible du projet sur l'accès des citoyens à la culture;
- L'adéquation entre l'équipement culturel projeté et la problématique;
- Les appuis manifestés au projet;
- Le réalisme des coûts et du montage financier (si applicable).

Étapes de traitement des projets d'équipements culturels

- Appel des projets (mi-février 2005);
- Réception des projets (mi-février au 13 mai 2005);
- Vérification de l'admissibilité des projets d'équipements culturels et suivi auprès des promoteurs ou des instigateurs (mi-février à la fin du mois de mai 2005);
- Présentation des projets d'équipements culturels par les promoteurs ou les instigateurs au comité consultatif (30 mai et 3 juin 2005);
- Formulation d'avis sur les projets au comité de la culture de la Ville de Sherbrooke par le comité consultatif¹ (août 2005);
- Proposition, par le comité de la culture, tenant compte des avis reçus, d'un plan directeur des équipements culturels aux instances décisionnelles de la Ville de Sherbrooke (automne 2005);
- Adoption par le conseil municipal du Plan directeur des équipements culturels (automne 2005).

¹Le comité consultatif s'est réuni à 11 reprises pour un total de 40 heures de rencontres.

5. Présentation des projets

Projets d'équipements relevant des arrondissements

Volet A : Projets d'équipements pour services de proximité par arrondissement

Arrondissement de Fleurimont

Organisme : Comité art et culture de Fleurimont (Instigateur)

Titre du projet : Maison de la culture

L'arrondissement de Fleurimont est dépourvu de toute infrastructure favorisant le domaine culturel et doit s'accomoder du centre Julien-Ducharme, conçu pour le déroulement d'activités sportives et communautaires. La construction d'une maison de la culture, éventuellement jumelée à une succursale de la bibliothèque municipale Éva-Senécal, favoriserait le rayonnement culturel de l'arrondissement.

Organisme : École secondaire de La Montée (Instigateur)

Titre du projet : Ajout d'équipements à l'auditorium Le Ber

La relation culturelle qu'ont les élèves de l'école de la Montée avec le public de l'arrondissement n'est pas nouvelle. L'instigateur de ce projet désire que cette relation exerce un effet stimulant et positif sur l'éducation des jeunes. L'ajout d'équipements à l'auditorium Le Ber permettrait d'y attirer la population de Sherbrooke, avec des spectacles variés et de qualité.

Arrondissement de Lennoxville

Organisme : Centre culturel et du patrimoine Uplands (Promoteur)

Titre du projet : Hivernisation (sic) de la Grange rouge

Afin de poursuivre un mandat de diffusion, d'expositions d'art et d'artisanat, de conférences et d'ateliers pour enfants et adultes, le promoteur souhaite rénover la Grange rouge, de façon à la rendre utilisable en hiver. Ces rénovations permettraient notamment d'élargir la gamme des activités offertes.

Arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville

Organisme : Comité art et culture de Rock Forest (Instigateur)

Titre du projet : Aménagement du Centre culturel de l'arrondissement

L'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville dispose d'une infrastructure très peu adaptée à ses besoins en termes de création et de production de pièces de théâtre et de diffusion de spectacles. Ce projet permettrait de maximiser l'utilisation d'un lieu culturel existant et répondrait aux besoins de développement culturel de l'arrondissement.

Arrondissement de Jacques-Cartier

Organisme : École Mitchell-Montcalm (Instigateur)

Titre du projet : Construction d'une salle multifonctionnelle à vocation culturelle

Les citoyens de l'arrondissement ne bénéficient d'aucune salle de spectacle, d'aucun auditorium, d'aucun centre communautaire, ce qui contribue à l'isolement de nombreux citoyens du quartier. Par la construction de cette salle multifonctionnelle, l'instigateur souhaite également donner accès à Loisirs Sherbrooke Nord à des locaux permanents, de même qu'à des salles de réunions. L'instigateur désire également offrir aux citoyens des lieux de rassemblement pour des activités communautaires.

Organisme : A.P.A.S. (Artistes-peintres associés de Sherbrooke) (Instigateur)

Titre du projet : Maison des artistes

Avec ce projet, on souhaite se doter d'un lieu qui rendrait possible des rencontres artistiques. L'instigateur souhaite une maison ou un local au centre-ville, lequel servirait de salle d'expositions, de galerie d'art, de lieu d'échanges, de formation, etc.

Projets d'équipements relevant du secteur municipal

Volet B1 : Projets d'équipements pour la diffusion

Organisme : Le Théâtre Centennial (Instigateur)

Titre du projet : Ajout d'équipements au Théâtre Centennial

Le Théâtre Centennial dispose actuellement d'un équipement usé et désuet. Cela fait en sorte que la diffusion de spectacles s'avère de plus en plus difficile et le service aux organismes et compagnies locateurs de plus en plus ardu et coûteux. Les équipements ne correspondent plus aux normes de qualité auxquelles les artistes sont habitués. En rénovant, le Théâtre Centennial s'assurerait la satisfaction des artistes et du public.

Organisme : Société des activités du centre-ville de Sherbrooke
(Théâtre Granada) (Instigateur)

Titre du projet : Réaménagement et dynamisation

Le Théâtre Granada est un moteur essentiel de la culture et demeure un agent important de la dynamisation du centre-ville de Sherbrooke et de la ville entière. En posant des actions pour mettre en valeur le théâtre, on s'assurerait de conserver l'apparence esthétique du bâtiment et de maximiser les possibilités d'utilisation de la salle en améliorant les supports techniques.

Volet B2 : Projets d'équipements pour le développement disciplinaire

Organisme : Regroupement des artistes des Cantons-de-l'Est (RACE)
(Promoteur)

Titre du projet : Aménagement d'un atelier-résidence

La pratique d'artistes en résidence contribue au développement culturel, tout en proposant de nouveaux engagements envers les artistes. Cette activité favorise l'échange avec le public et il en résulte un enrichissement de la vie professionnelle et associative. En aménageant un atelier-résidence dans le local situé au-dessus de la galerie Horace, le promoteur souhaite répondre à un besoin d'accueil, d'échange et de circulation des artistes et de l'information dans le réseau.

Organisme : Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke (Instigateur)

Titre du projet : Agrandissement de la réserve du musée

Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke devra, dans les prochaines années, effectuer des travaux d'agrandissement pour poursuivre adéquatement sa mission de conservation. Les espaces d'entreposage des œuvres d'art devront être agrandis afin que le musée puisse poursuivre ses acquisitions. L'amélioration des espaces dédiés à l'éducation, à la diffusion et à l'animation devrait aussi être envisagé.

Organisme : L'Université de Sherbrooke (Promoteur)

Titre du projet : Salle de concert à vocation communautaire et académique

Les ensembles musicaux de Sherbrooke doivent déployer des prouesses logistiques pour être en mesure de résoudre de nombreux problèmes de production et de diffusion, sans parler de l'absence de lieu de prestation pour des ateliers d'opéra. En créant une salle de concert à vocation communautaire et académique, le promoteur désire accroître considérablement la diffusion des créations et productions sherbrookoises et, en conséquence, retenir dans la région de nombreux artistes de talent, solidement formés à Sherbrooke.

Organisme : Festival-concours de musique de Sherbrooke et de la région de l'Estrie (Instigateur)

Titre du projet : Salle de concert – divers locaux

Le Festival-concours, qui réunit chaque année de 350 à 400 musiciens, a pour but d'aider les professeurs de musique de la région et leurs élèves en créant une activité stimulante. L'instigateur souhaite doter la région d'une salle de concert à laquelle aurait accès tous les professeurs et musiciens de la région, ainsi que les élèves des classes d'arts. Cette salle pourrait également accueillir des conférences, des ateliers et des classes de maîtres.

Organisme : Regroupement des compagnies résidentes au Centre des arts de la scène Jean-Besré (Promoteur)

Titre du projet : Phase 2 – Centre des arts de la scène Jean-Besré

Le Centre des arts de la scène Jean-Besré regroupera huit compagnies professionnelles de Sherbrooke en théâtre et en danse. La première phase de ce projet permettrait aux compagnies de réunir sous un même toit leurs fonctions de production. Selon le promoteur, pour faire de ce lieu un véritable centre de création qui participerait à l'essor des disciplines, on devrait pouvoir y inscrire des arrimages multiples avec le public. Le regroupement souhaite disposer d'une salle intermédiaire, qui servirait de lieu adéquat en termes de jauge (nombre de sièges) et d'équipements.

Organisme : La Nef, centre d'arts (Instigateur)

Titre du projet : Ajout d'équipements

La Nef, centre d'arts est un organisme à but non lucratif qui vise l'épanouissement du milieu artistique de la région sherbrookoise et l'augmentation de l'intérêt du public pour le domaine des arts, par la mise en place d'un centre multidisciplinaire stimulant et accessible. La Nef souhaite poursuivre et développer les dimensions de création, de production et de diffusion des œuvres artistiques, en insistant notamment sur la dimension multidisciplinaire. En ajoutant des équipements à son lieu, l'instigateur souhaite faciliter et promouvoir les échanges et la proximité entre artistes et public.

Volet B3 : Projets d'équipements pour les événements liés à la fonction de commercialisation

Organisme : Le Salon du livre de l'Estrie (Instigateur)

Titre du projet : Salle d'exposition multifonctionnelle

Le Salon du livre de l'Estrie est devenu, au fil de 25 années d'existence, un événement incontournable dans son domaine, à Sherbrooke et dans la région. Malgré les efforts consentis, l'événement plafonne et le site de l'exposition y est pour beaucoup. L'instigateur souhaite se doter d'un lieu adéquat afin de poursuivre adéquatement ses activités.

Organisme : Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie (CMAQE)
(Instigateur)

Titre du projet : Salon des métiers d'art (16^e édition en 2005)

Le Salon des métiers d'art rencontre des difficultés à avoir accès à un lieu adéquat (entre 15 000 et 50 000 pieds carrés). L'instigateur souhaite que la Ville fasse rénover l'édifice d'Expo-Sherbrooke ou fasse l'acquisition d'un bâtiment situé dans l'axe d'achalandage culturel. En répondant au besoin de l'instigateur, les salons culturels pourraient être regroupés, ce qui serait une source de revenus pour la Ville en location d'espaces. Ce projet améliorerait également l'accessibilité à la culture pour les citoyens.

Volet B4 : Projet d'un carrefour de l'information pour la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est

Organisme : Université Bishop's (Promoteur)

Titre du projet : Carrefour de l'information des Cantons-de-l'Est

L'histoire de Sherbrooke a été marquée par la contribution significative de la communauté anglophone. Or, nul autre lieu que le *His Majesty* (1901-1939) n'aura servi à réunir la communauté anglophone sherbrookoise. Le promoteur souhaite, par son projet de Carrefour de l'information à l'intérieur de la Bibliothèque John Bassett Memorial, augmenter et faciliter l'accès aux ressources documentaires et culturelles de langue anglaise à toute la population.

6. Orientation pour l'analyse des projets d'équipements culturels

Le comité de la culture de la Ville de Sherbrooke propose une vision d'ensemble pour la mise en place d'un plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke.

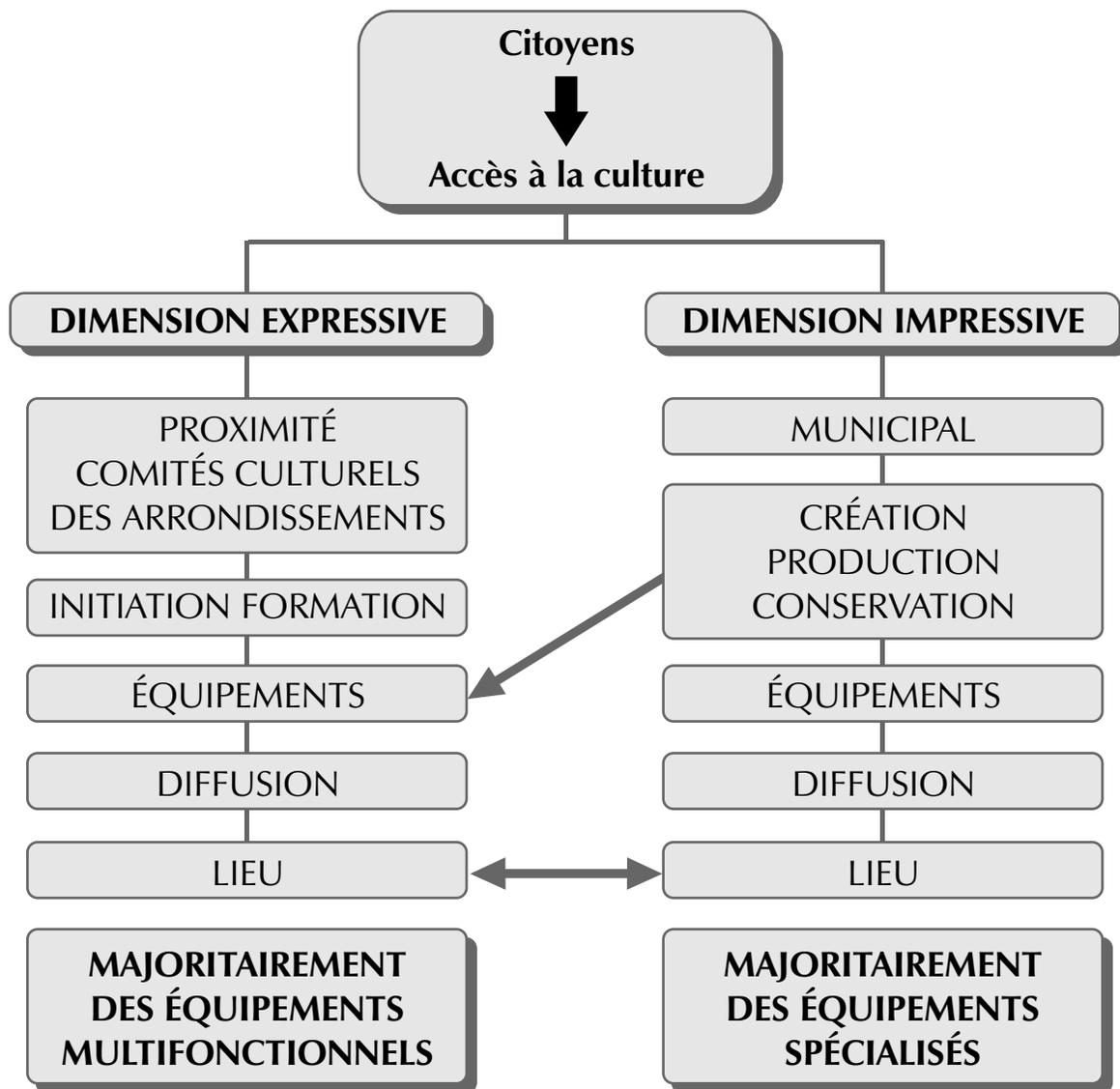
L'orientation pour l'analyse des projets d'équipements culturels, présentée sous forme de schéma, vise le développement favorable du parc d'équipements culturels sur l'ensemble du territoire de la Ville de Sherbrooke.

Il est entendu que de façon majoritaire, la dimension dite « expressive » reliée aux aspects d'initiation et de formation relève principalement des arrondissements, tandis que la dimension « impressive » reliée aux aspects de création, de production et de conservation relève davantage des organismes reconnus au palier municipal.

Dans la pratique expressive, l'individu agit, crée et expérimente. Dans la pratique impressive, il apprécie le talent des autres à titre de spectateur. La pratique expressive d'activités culturelles et tout ce qu'elle sous-tend est associée au secteur du loisir alors que la pratique impressive implique un souci de la promotion et de la fréquentation des lieux culturels qui relève davantage des activités culturelles professionnelles et de l'industrie culturelle.

Schéma de l'orientation pour l'analyse des projets d'équipements

POLITIQUE CULTURELLE



Note : La localisation géographique d'un équipement culturel ainsi que les partenaires associés à sa réalisation sont des indicateurs de son positionnement dans la dimension impulsive ou expressive du Plan directeur des équipements culturels.

7. Recommandations du comité de la culture de la Ville de Sherbrooke aux arrondissements concernés

Volet A : Projets d'équipements pour services de proximité par arrondissement

Cadre de référence aux recommandations du volet A - Services de proximité

- Établir le lien entre les conseils d'arrondissements et les projets;
 - Assumer le « leadership » du projet par l'entremise du comité culturel d'arrondissement (le cas échéant);
 - Positionner le projet vers les aspects expressifs de la pratique culturelle, soit l'initiation et la formation;
 - Mettre en place, par la concertation, des partenariats avec les institutions scolaires et les organismes de loisir;
 - Traiter le volet diffusion en complémentarité des actions d'initiation et de formation, sans viser la professionnalisation de la fonction de diffuseur.
-

Selon le cadre de référence du volet A - Services de proximité, il est recommandé :

Pour l'arrondissement de Fleurimont

- De reconnaître la pertinence de la problématique d'un manque d'infrastructures pour soutenir la dynamique culturelle de l'arrondissement de Fleurimont;
- De favoriser la mise en commun des projets du Comité art et culture de Fleurimont (projet d'une maison de la culture) et de l'école secondaire La Montée (projet d'équipements spécialisés pour l'auditorium Le Ber);
- D'ajuster le projet au cadre de référence du volet A;
- D'assurer le suivi en vue de préciser les besoins d'équipements culturels.

Pour l'arrondissement de Lennoxville

- De reconnaître la pertinence de la problématique du Centre culturel et du patrimoine Uplands (projet d'hivernisation (sic) de la Grange rouge) liée au manque d'espace pour l'animation culturelle à l'échelle de l'arrondissement;
- D'obtenir l'appui du conseil d'arrondissement, en ce qui a trait au volet services de proximité;
- D'ajuster le projet du Centre Uplands au cadre de référence du volet A;
- De s'assurer de la faisabilité du projet dans l'édifice identifié;
- De travailler en concertation avec le Théâtre Centennial pour le volet diffusion;
- D'assurer le suivi en vue de préciser le projet d'équipement culturel.

Pour l'arrondissement de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville

- De reconnaître la pertinence de la problématique du Comité art et culture de Rock Forest – Saint-Élie – Deauville (projet d'aménagement du Centre culturel de l'arrondissement) liée au manque d'équipements culturels adéquats;
- D'ajuster le projet au cadre de référence du volet A;
- D'assurer le suivi en vue de préciser le projet d'équipement culturel.

Pour l'arrondissement de Jacques-Cartier

Pour le projet de l'école Mitchell-Montcalm

- De reconnaître la pertinence de la problématique de l'école Mitchell-Montcalm (projet de construction d'une salle multifonctionnelle) liée au manque d'un équipement culturel multifonctionnel sur le territoire de l'arrondissement de Jacques-Cartier;
- D'ajuster le projet au cadre de référence du volet A;
- D'inviter l'école Mitchell-Montcalm à se concerter avec le comité culturel de l'arrondissement de Jacques-Cartier de manière à camper les orientations et à favoriser l'intégration des besoins avec le projet de centre communautaire;
- D'assurer le suivi en vue de préciser le projet d'équipement culturel.

Pour le projet des Artistes-peintres associés de Sherbrooke

(Maison des artistes)

- De tabler sur la vocation majoritairement « expressive » de l'organisme : Artistes-peintres associés de Sherbrooke;
- D'accompagner les Artistes-peintres associés de Sherbrooke pour recadrer le projet d'équipement culturel vers un service de proximité;
- D'exclure le volet de commercialisation lié au projet;
- D'ajuster le projet au cadre de référence du volet A;
- De viser l'arrimage du projet de l'organisme avec un autre projet d'équipement culturel de l'arrondissement de Jacques-Cartier.

8. Recommandations du comité de la culture de la Ville de Sherbrooke au conseil municipal

Volet B1 : Projets d'équipements pour la diffusion

Cadre de référence aux recommandations du volet B1 – Diffusion

- S'appuyer sur les normes du programme de soutien à la diffusion du ministère de la Culture et des Communications du Québec ou du Conseil des arts et des lettres du Québec, concernant la professionnalisation de la fonction de diffuseur.
-

Selon le cadre de référence du volet B1 – Diffusion : Projets de consolidation, il est recommandé :

Pour le projet du Théâtre Centennial (achat d'équipements spécialisés-rénovations)

- De reconnaître la pertinence de la problématique du Théâtre Centennial liée au manque d'équipements spécialisés répondant aux standards actuels;
- De confirmer la fonction de diffuseur pluridisciplinaire du Théâtre Centennial reconnue par les instances gouvernementales (ministère de la Culture et des Communications du Québec, Conseil des Arts du Canada);
- D'accorder un soutien au projet d'équipement culturel sur confirmation de la participation des partenaires financiers.

Pour le projet du Théâtre Granada (réaménagement et dynamisation)

- De reconnaître la pertinence de la problématique du Théâtre Granada liée à la vétusté du lieu;
- De confirmer les fonctions d'animation culturelle du Théâtre Granada, de services aux citoyens et de dynamisation du centre-ville par ses activités de diffusion;
- D'obtenir la mise à jour du plan de rénovation du Théâtre Granada afin de préciser les besoins en termes d'équipements spécialisés;

- D'obtenir la confirmation de l'appui financier de partenaires, notamment de Patrimoine Canada;
- D'accorder un soutien au projet d'équipement culturel pour les éléments reliés à la préservation patrimoniale du bâtiment et des équipements spécialisés en lien avec la fonction d'animation culturelle du centre-ville.

Volet B1 : Projets d'équipements pour la diffusion

Cadre de référence aux recommandations du volet B2 – Développement disciplinaire

- Accentuer le développement disciplinaire ayant un impact sur l'accès du citoyen à la culture, pour une offre culturelle riche et diversifiée;
 - Contribuer au renforcement du rôle de maître-d'œuvre des organismes en vue de dynamiser et de diversifier l'offre culturelle;
 - Tenir compte de l'importance historique du secteur musique pour Sherbrooke, ainsi que l'étendue de l'offre en formation musicale.
-

Selon le cadre de référence du volet B2 – Développement disciplinaire, il est recommandé :

Pour le projet du RACE (aménagement d'un atelier-résidence)

- De reconnaître la pertinence de la problématique du RACE liée au manque d'hébergement spécialisé pour les artistes de passage en processus de création;
- De reconnaître l'atout de la localisation de l'équipement au centre-ville de Sherbrooke et de sa réalisation peu coûteuse;
- D'assurer l'accessibilité de l'équipement culturel aux autres organismes culturels reconnus de Sherbrooke;
- D'obtenir la confirmation de l'appui financier de partenaires, notamment du Conseil des arts et des lettres du Québec;
- D'accorder un soutien au projet d'équipement culturel proposé par le RACE.

Pour le projet du Musée des beaux-arts de Sherbrooke (agrandissement de la réserve du musée)

- De reconnaître la pertinence de la problématique à venir du Musée des beaux-arts, liée au manque d'espace pour la conservation et l'animation;
- De recadrer le projet d'équipement pour inclure les besoins régionaux en matière de conservation;
- D'accorder un soutien au projet d'équipement conditionnel à la participation financière d'autres partenaires (MCCQ, CRÉE).

Pour le projet de l'Université de Sherbrooke et pour le projet du Festival-concours de musique (salle de concert à vocation communautaire et académique)

- De reconnaître la pertinence de la problématique liée à l'absence d'une salle de concert adaptée pour le développement de la discipline musique, notamment pour les aspects de formation, production et diffusion;
- De préciser l'identification des utilisateurs potentiels de l'équipement culturel;
- De documenter le projet, notamment concernant la localisation de l'équipement;
- D'obtenir la confirmation de la participation financière des partenaires.

Pour le projet du Petit Théâtre de Sherbrooke, représentant un collectif de huit organismes (phase 2 – Centre des arts Jean-Besré, salle)

- De reconnaître la pertinence de la problématique liée à l'absence d'un lieu adapté à la diffusion spécialisée pour le développement des disciplines du théâtre et de la danse;
- D'accompagner les organismes pour évaluer des pistes de solution, dont l'arrimage avec un autre projet d'équipement culturel;
- De s'assurer que l'équipement culturel réponde aux besoins de la diffusion de spectacles pour jeune public;
- D'obtenir la confirmation de la participation financière des partenaires.

Pour le projet de La Nef, centre d'arts (ajout d'équipements spécialisés)

- D'accompagner l'organisme La Nef, centre d'arts pour recadrer le projet d'équipement culturel selon les recommandations qui suivent avant d'accorder un soutien;
- D'obtenir la confirmation de la participation financière d'un promoteur;
- De reconnaître une orientation en diffusion visant les artistes en émergence, notamment dans les disciplines de l'art médiatique, de l'art numérique et de l'art multidisciplinaire.

Volet B3 : Projets d'équipements pour les événements liés à la fonction de commercialisation

Cadre de référence aux recommandations du volet B3 - Événements liés à la fonction de commercialisation

- Tenir compte du dynamisme et de l'expertise du milieu culturel dans l'organisation et la tenue de salons culturels;
 - Tenir compte de l'importance des salons culturels pour le rayonnement de la culture sur l'ensemble de la région;
 - Accentuer la tenue de salons culturels au centre-ville pour contribuer à la dynamique d'un pôle culturel majeur de Sherbrooke.
-

Selon le cadre de référence du volet B3 - Événements liés à la fonction de commercialisation, il est recommandé :

Pour le projet du Salon du livre de l'Estrie (salle d'exposition multifonctionnelle) et pour le projet du Salon des métiers d'arts (aménagement d'un lieu existant)

- De reconnaître la pertinence de la problématique des deux salons, liée aux contraintes de lieu adéquat pour la tenue des deux événements;
- D'ajuster le projet d'équipement culturel par une concertation des besoins entre les salons;
- D'accorder un soutien au projet d'équipement culturel par des améliorations au Centre d'Expo-Sherbrooke.

Volet B4 : Projet d'un carrefour de l'information pour la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est

Cadre de référence aux recommandations du volet B4 - Projet d'un carrefour de l'information

-
- Tenir compte de l'importance historique de la communauté anglophone de Sherbrooke et de la région;
 - Soutenir le maintien d'un pôle culturel anglophone fort afin de préserver un sentiment d'appartenance dans la communauté;
 - Établir une entente cadre entre l'Université Bishop's et la Ville de Sherbrooke.
-

Selon le cadre de référence du volet B4 - Projet d'un carrefour de l'information, il est recommandé :

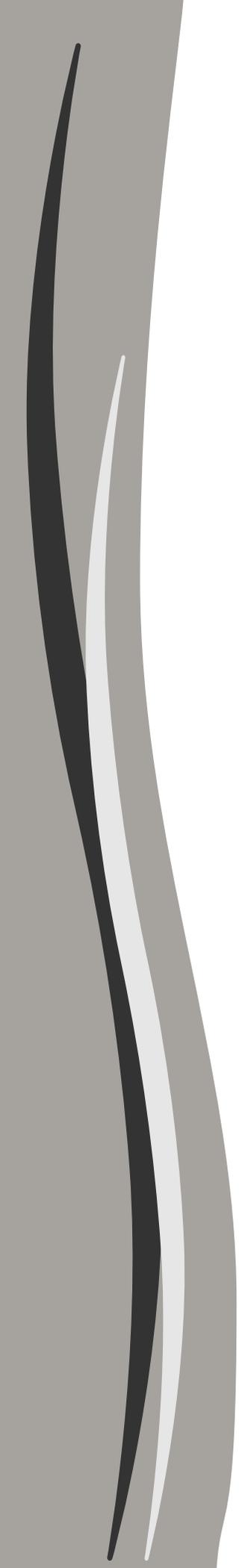
Pour le projet de l'Université Bishop's (carrefour de l'information)

- D'accompagner l'Université Bishop's pour recadrer le projet sous l'angle de l'accès des citoyens à la culture anglophone;
- De préciser l'identification des utilisateurs potentiels de l'équipement culturel;
- De viser l'arrimage du projet avec les organismes du milieu (Centre Uplands, Théâtre Centennial, Bibliothèque de Lennoxville, Société d'histoire et de musée Lennoxville-Ascot, conseil d'arrondissement, etc.);
- D'obtenir la confirmation de la participation financière des partenaires et commanditaires.

9. Conclusion

Il est à noter que dans le cadre d'analyse du projet de Plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke, aucune priorité n'est indiquée en ce qui a trait à la réalisation des différents projets qui y figurent. En effet, la rapidité de concrétisation des projets dépendra nécessairement de la conjoncture qui sera influencée, favorablement ou défavorablement, par différents facteurs, notamment l'implication des promoteurs ou des instigateurs, la capacité financière des partenaires sollicités et l'urgence de la problématique à résoudre.

Le comité de la culture tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du projet de Plan directeur des équipements culturels de la Ville de Sherbrooke. La réalisation d'un tel plan permettrait sans aucun doute à la Ville de Sherbrooke, au cours de la prochaine décennie, de renforcer sa personnalité culturelle, au bénéfice de ses citoyens et citoyennes.



Sherbrooke
Plus que jamais !